

ANNEXE 1

DEMANDE DE MUTATION DANS LE CORPS DES INSPECTEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Année scolaire 2019-2020

VŒUX DE MUTATION

Il est impératif de vous référer à la note de service ainsi qu'à l'annexe 2 (notice explicative relative aux vœux de mutation) afin de renseigner valablement les informations demandées

Vœu	Spécialité de poste	Académie	Code Département	Libellé Etablissement d'affection	Code USI
1					
2					
3					
4					
5					
6					

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) certifie exact les renseignements fournis
et m'engage à accepter tout poste correspondant à l'un de mes vœux.

Date :

Signature :

AVIS DES AUTORITES HIERARCHIQUES

Avis motivé du directeur académique des services de l'éducation nationale Favorable Défavorable

Motivation de l'avis :

Date :

Signature :

Avis motivé du recteur d'académie Favorable Défavorable

Motivation de l'avis :

Date :

Signature :

La date limite de retour des demandes de mutation et des pièces justificatives à l'administration centrale, **par les services académiques** et les services concernés pour les personnels détachés ou mis à disposition, est fixée **au vendredi 22 mars 2019.**